

Islam assassin : la Licra ose déposer plainte contre Christine Tasin

écrit par Christine Tasin | 24 août 2016



J'étais convoquée hier à la désormais célèbre "Brigade de Répression de la Délinquance des Personnes" pour répondre aux questions habituelles d'un policier sur mes "méfaits". Mon nouveau "crime" ? Invitée par le SIEL et son président, Karim Ouchikh, quelques jours après l'assassinat des deux policiers de Magnanville par un islamiste, j'avais, dans une vidéo intitulée "Islam assassin" accusé ce dogme d'être responsable de ce nouvel acte de barbarie. L'interrogatoire commence : *Vos coordonnées, reconnaissez-vous avoir prononcé les paroles qui vous sont reprochées, pourquoi, quand, comment, reconnaissez-vous l'infraction dont on vous accuse (ça jamais, comme je l'ai dit au policier, qui l'a consciencieusement noté dans le compte-rapport d'audition, je n'ai critiqué que l'islam, on ne peut donc m'accuser de vouloir susciter la haine, à ma connaissance le délit de blasphème a été aboli en France, et si je n'ai pas le droit de rappeler que l'islam depuis 1400 ans conquiert, agresse, tue pour accomplir les 3 phases du djihad, alors c'est qu'il n'y a plus d'histoire en France)...*

Bref, que du courant. Le policier est mandaté par le procureur pour une enquête préliminaire, à partir de laquelle ce dernier décidera ou pas de me traîner au tribunal.

Avant d'en venir au fond, il faut signaler la perversion du système et la perversité des associations droidelhommiste, perversité dénoncée publiquement par notre avocat Maître Joseph Scipilliti lors du premier procès de Pascal Hilout et Pierre Cassen.

L'association, ici la Licra, fait juste un signalement au procureur. Elle se garde bien de déposer plainte. Pour moi, pour nous les patriotes, ça ne change strictement rien. Mais ça change tout pour les associations droitdelhommistes qui n'auraient jamais assez d'argent malgré les subventions publiques et les éventuelles primes versées par Soros, faute d'adhérents, pour poursuivre directement leurs victimes... Il n'y a en effet plus que les dictateurs au pouvoir pour croire en eux...et les utiliser.

<http://ripostelaique.com/sos-racisme-moins-de-500-adherents.html>

<http://ripostelaique.com/Qui-finance-SOS-Racisme.html>

Ces associations ont trouvé une astuce pour gagner de l'argent en dénonçant sans avoir à déboursier un liard.

Si elles déposent plainte, elles doivent se charger de lancer l'action publique, ce qui n'est pas facile techniquement, (elles risquent l'annulation de la procédure) et elles doivent déposer une consignation qui ne leur serait pas rendue s'il y avait abus...

Si elles se contentent de faire un signalement, elles font de la délation auprès du procureur et si elles rencontrent une oreille complaisante, c'est le procureur, donc l'Etat, qui va poursuivre celui que les associations poursuivent de leur vindicte et elles n'auront plus qu'à se porter partie civile, demandant des dommages et intérêts, sans bourse délier... Et c'est le jackpot. La combine est intelligente et imparable. Mais peu républicaine...

Il serait bien que ces abus soient rendus impossibles, une féodalité nouvelle s'étant constituée ainsi dans le monde de l'anti-racisme, qui se goberge et s'engraisse sur la misère du pauvre monde que les traîtres à la patrie essaient de faire taire.

Revenons à nos moutons et à l'objet de la plainte.

Je crois que c'est l'une des plaintes les plus ridicules et en même temps une des plus scandaleuses que j'aie reçues.

J'apprécie en même temps, moi qui, il y a une vingtaine d'années militais à la Licra, d'être poursuivie par elle. Je ne crois pas que ce soit moi qui aie changé. C'est la Licra qui est sur une pente descendante, une crispation totalitaire et manipulatoire fort inquiétante. Notamment pour les juifs qu'elle était censée défendre au départ...

Il fallait en effet oser, quelques jours après la mort de Jessica Schneider et de Jean-Baptiste Salvaing, deux de nos policiers, assassinés par un musulman obéissant au Coran, porter plainte contre la plus grande partie du discours que j'ai prononcé au Trocadéro le 17 juin dernier pour leur rendre hommage et tirer la sonnette d'alarme, afin qu'il n'y ait pas d'autres Jessica Schneider et Jean-Baptiste Salvaing

J'ai rappelé que Larossi Aballah, dans une video, le regard halluciné, avait évoqué le paradis qui lui avait été promis et par le Coran et par l'Etat Islamique qui avait revendiqué l'assassinat. Il ne fallait pas, selon la Licra qui termine l'énumération de mes épouvantables prises de position par une affirmation savoureuse : *"certes, Madame Tasin critique l'islam mais en fait ce sont les musulmans qu'elle critique, elle incite donc les auditeurs à la haine, la discrimination..."* j'en passe et des meilleures. **Incitation à la haine Christine Tasin, vous dis-je.**

Si la Licra le dit... On avait entendu le procureur, au premier procès de Pierre et Pascal, évoquer même un délit d'intention supposé (vous ne l'avez pas dit mais vous l'avez forcément pensé, c'est du délit d'intention).

Bref, au moment où des maires interdisent le burkini qui est une provocation, qui serait mal séant après les attentats terroristes, moi je ne pourrais pas rappeler que Larossi

Aballah a tué au nom du Coran et donc, que, c'est bien l'islam qui a tué. **Incitation à la haine Christine Tasin, vous dis-je.**

Aurait-on l'idée d'interdire à Serge Klarsfeld de dire que Goebbels a tué au nom de *Mein Kampf*, et donc que Mein Kampf est assassin ?

Etrange...

Mais le reste ne l'est pas moins.

Il m'est reproché d'avoir rappelé l'histoire de l'islam, la conception mahométane du monde, la planète séparée en Dar al islam, terre d'islam, soumise à Allah, et le reste, Dar al Harb, terre de la guerre, terre qui est donc à conquérir de gré ou de force pour la transformer en Dar al islam. C'est en toutes lettres dans le coran, dans les hadîth-s. Mais chut, il ne faut pas le dire... Des fois que les musulmans ne le sachent pas et qu'on puisse leur en demander raison... **Incitation à la haine, Christine Tasin, vous dis-je.**

C'est vrai, j'ai un tort, je lis et je retiens pas mal de choses. J'ai cité l'article de Oumma.com se félicitant que les femmes, dans les transports en commun, par peur des agressions sexuelles mettent des tenues... correctes. J'ai le tort d'y voir une incitation à continuer les agressions pour que toutes les femmes se promènent en tenue de Belphégor... **Incitation à la haine, Christine Tasin, vous dis-je.**

Apparemment il vaut mieux ne pas parler non plus des problèmes sexuels des migrants, des agressions à Cologne et ailleurs, que j'ai le tort de relier à la conception islamique de la femme. **Incitation à la haine, Christine Tasin, vous dis-je.** Je me demande bien pourquoi les autorités, allemandes notamment, se mettent en quatre pour expliquer aux migrants comment il ne faut pas traiter les femmes...

Il est également interdit de faire le lien entre Hervé Cornara, Charlie Hebdo, le Bataclan, Hervé Gourdel, Nice,

Aurélié Châtelain, le père Hamel etc. et l'islam. Incitation à la haine, Christine Tasin, vous dis-je. Peu importe si les témoignages et analyses des chrétiens d'Orient, entre autres, valident malheureusement le rapprochement.

Je n'aurais pas dû non plus évoquer les limites dues à la liberté d'expression, qui font partie de l'islam et du djihad. J'ai eu le tort de citer une œuvre d'art assassinée par le Coran. En Allemagne, en mai dernier, ils ont osé dénaturer et modifier un passage de *Don Giovanni*, pour ne pas déplaire à Erdogan. La liste des femmes séduites par Dom Juan "*En Italie six cent quarante, en Allemagne deux cent trente, une centaine en France, en Turquie quatre-vingt-onze* ", est devenue... "*En Italie six cent quarante, en Allemagne deux cent trente, une centaine en France, en Perse quatre-vingt-onze*". Incitation à la haine, Christine Tasin, vous dis-je.

Enfin, quel scandale pour les chariatiquement corrects de la Licra, que j'aie pu lancer un appel à résister, à bien voter, à porter haut décolletés et mini-jupes... Incitation à la haine, Christine Tasin, vous dis-je.

Bref, la Licra ou plutôt ses minables dirigeants, parce que la Licra n'existerait pas sans ses bras armés, joue un jeu étrange.

La Licra est donc payée pour interdire la liberté d'expression. On sait que, fort heureusement, les responsables de cette association ne représentent qu'eux-mêmes, trahissant de façon absolument ignominieuse et révoltante les juifs pour et par lesquels la Licra avait été fondée en 1928, à l'époque des pogroms et d'un antisémitisme qui a abouti, entre autres à l'Holocauste. Il en est de la Licra comme de SOS racisme, de la LDH et autres ONG du même genre, ce sont des coquilles vides instrumentalisées par les pouvoirs en place des pays européens et l'UE. Or les juifs, en France, furent les secteurs islamisés et furent même, de plus en plus, la France, partant s'installer en Israël pour essayer de sauver leur peau et celle de leurs enfants. Ils savent – et ils le disent

clairement-, que s'ils partent c'est pour fuir les agressions maghrébines – donc majoritairement musulmanes. Agressions reconnues pourtant, un jour de clairvoyance, sans doute, par Jakubowicz, le Président de la Licra, avocat, comme par hasard. Tubiana, avocat a été lui aussi longtemps le Président de la LDH... Et le vice-président de la Licra, Sabrina Goldman, est aussi son avocat... Rien ne se perd... Tout se transforme.

La Licra dépose un signalement. Le parquet poursuit. La Licra se constitue partie civile. La Licra prend en son sein son vice-président comme avocat, qui demandera des frais de justice, en plus des soi-disant dommages et intérêts. Tout ce petit monde vit en vase clos et quand en plus le Ministre de la Justice est un immigrationniste fou, qu'il ne jure que par l'islam, qu'il a suffisamment de coups de bâtons et de carottes à distribuer à certains procureurs, à certains juges, il en existe, forcément comme partout des vénaux et des ambitieux... Le sac de la Licra fait gling-gling...

Pendant ce temps-là, nous en sommes aux assassinats de Merah dans une école juive, à ceux de Nemmouche dans un musée juif, en Belgique, à ceux de Coulibaly à l'hyper-casher, mais la Licra préfère poursuivre ceux qui résistent à l'islamisation de la France, plutôt que ceux qui, dans leurs textes sacrés, encouragent à tuer les Infidèles, et d'abord les Juifs.

Les soldats d'Allah doivent être ravis, ils n'ont même pas besoin de faire le travail, c'est une association juive qui le font à leur place...

Dernière minute. J'apprends que je suis convoquée à la mi-septembre devant les policiers pour une nouvelle plainte, dont j'ignore et les auteurs et les raisons...

Laissons le mot de la fin à notre ami Jack, révolté par l'impudence de la Licra :

Un petit mot envoyé à ses amis et une chanson.

Message envoyé à tous mes contacts avec lien à cet article :
« Ils n'ont rien d'autre de constructif à foutre, alors ils s'attaquent, une fois encore, à une guerrière qu'ils ne parviennent pas à mettre au silence, à ce petit bout de bonne femme surnommée « La Lionne de Belfort » depuis qu'à Belfort, alors que les fidèles de la religion d'amour égorgeaient des moutons pour la fin du ramadan sous une tente montée avec l'autorisation de la mairie et de la préfecture, il y a de cela au moins 2 ans, face à face avec un responsable musulman qui l'avait reconnue, elle lui a craché en pleine poire : « Votre religion c'est une saloperie ! ». Ce qui lui a valu une poursuite en justice puisqu'en France on n'a plus le droit de dire ce que l'on veut (uniquement sur l'islam). Elle avait été condamnée en 1ère instance à 3000 euros d'amende et même de la prison avec sursis (si ma mémoire est fidèle) et a été relaxée en appel.

Le but caché de tous ces salopards : ruiner financièrement Résistance Républicaine par les frais de justice. Je ne suis pas riche, mais je participe au soutien de RR et de mon amie Christine Tasin, car la France a énormément besoin de personnes comme elle. La remplaceriez-vous si elle n'était plus là ? Faites ce que vous pouvez, si c'est possible. Merci. Voyez les nombreux commentaires de soutien à la suite de l'article.

Jack

Dans le pays d'où viennent les plus belles chansons du monde, terminons par une chanson parfaitement adaptée, car il n'y a RIEN, absolument RIEN à regretter :